

Le bien peut sortir du mal

La grève de l'amiante n'a pas été payante pour personne : ni pour les mineurs, ni pour les compagnies, ni pour la population non gréviste des villes affectées.

Les grèves sont rarement rentables. Du point de vue financier, elles sont la plupart du temps désastreuses. Ce n'est généralement pas pour de simples questions de salaires qu'elles éclatent. C'est pour libérer la classe des travailleurs d'injustices qui à la longue deviennent intolérables; c'est pour établir ou rétablir un juste équilibre entre la toute-puissance du capital et la toute-faiblesse du travail.

Du strict point de vue financier, la grève de l'amiante fut un désastre pour les mineurs. Ceux-ci le savaient avant de cesser spontanément le travail et pourtant ils se sont lancés dans l'aventure, parce qu'ils avaient la conviction de défendre, en plus d'un juste salaire, leur dignité de travailleurs.

* * * * *

Il est peu d'industries où l'on ait autant que dans les mines et les usines d'amiante du Québec abusé des forces physiques et morales des travailleurs. Si l'on faisait la monographie de chacune des mines de Thetford, Asbestos, Saint-Rémi, Black Lake, on trouverait une longue succession de misères, de maladies et morts d'une part et une accumulation constante de richesses d'autre part.

Personne ne nie qu'il y ait eu des améliorations dans les salaires, dans les conditions de travail et d'hygiène, dans l'attitude des patrons à l'égard de leurs ouvriers depuis les débuts et surtout depuis quelques années; personne ne refuse d'admettre que certaines compagnies, comme la Johns-Manville, ont fait certains efforts pour éliminer les poussières génératrices d'amiantose.

Mais ce que tout esprit impartial reconnaît, c'est que ces réformes sont venues tardivement, ont été imposées beaucoup plus par la nécessité que par un esprit de justice et de charité. Tant qu'il a été possible de maintenir des conditions de travail meurtrières, comme c'est encore le cas par exemple à East-Broughton, on ne s'en est pas fait scrupule. Tant que la patience des travailleurs, la négligence ou la complicité criminelle des gouvernants ont permis de bâtir des fortunes sur la misère et la mort des mineurs, cela s'est pratiqué de gaieté de cœur.

La grève de l'amiante n'aurait eu d'autre effet que de braquer un faisceau lumineux sur un secteur de l'industrie québécoise et de créer dans une tranche importante de la population une « conscience sociale », que déjà elle aurait compensé pour les sacrifices consentis par les grévistes.

* * * * *

Mais il y a davantage. La grève qui vient de finir était une épreuve de résistance entre les forces syndicales et les forces capitalistes. Les compagnies avaient prévu la grève en accumulant des stocks abondants; elles ont fait tout ce qu'elles ont pu pour la

provoquer dans l'espoir de briser les syndicats et de revenir, à la faveur d'un ralentissement des affaires, aux salaires et aux conditions d'avant-guerre. Elles auraient aisément atteint leur fin, n'eût été l'intervention de l'Église et la générosité de la population.

On ne saura probablement jamais la somme des secours en argent et en nature dépêchés vers le pays de l'amiante de tous les coins de la province de Québec, même des autres provinces canadiennes et des États-Unis. Ils s'élèvent sûrement à plusieurs centaines de mille dollars, peut-être un demi-million et davantage. Ces secours ont permis aux grévistes de tenir le coup et d'éviter de justesse un écrasement général.

Or si un tel écrasement s'était produit, d'autres auraient pu tenter la même opération et l'on aurait assisté dans Québec à une offensive générale contre les forces syndicales. On hésitera donc à l'avenir à s'engager sur cette voie, car on redoutera de créer dans le public une réaction favorable à la classe ouvrière.

* * * * *

Le gouvernement a joué au cours des quatre mois de grève un rôle abject. S'il restait encore, après le code du travail, des esprits droits pour prêter à M. Duplessis des sentiments de bienveillance pour la classe ouvrière, ils ont perdu toute illusion avec la grève de l'amiante. Le premier ministre s'est révélé sous son vrai jour : un réactionnaire chevronné et un antisindicaliste patenté. Quant au ministre du Travail, M. Barrette, il aura perdu par sa faute en l'espace de quelques mois le crédit considérable qu'il s'était acquis auprès des travailleurs. Encore un qu'une fréquentation trop assidue d'Ivan Sabourin aura perdu!

On aura rarement vu dans toute l'histoire de la province de Québec un gouvernement se mettre aussi servilement au service du capitalisme étranger. Et dire qu'il se trouve encore des journaux qui se croient sérieux comme la *Winnipeg Free Press* et le *Toronto Star* pour représenter M. Duplessis comme un croquemitaine nationaliste. Vraiment les mots sont plus forts que les choses!

* * * * *

Quant à l'Église, cette grève malheureuse lui aura fourni l'occasion de prouver à la classe ouvrière qu'elle se tient à ses côtés. S'il était des quartiers où le prestige de l'Église était entamé à cause de prétendues accointances avec le capitalisme, le préjugé ne peut plus avoir cours avec quelque décence. On sait aujourd'hui que l'Église s'adresse à tous les hommes et à toutes les classes mais d'une façon différente : aux riches pour leur rappeler leurs devoirs de charité, aux puissants pour leur prêcher la justice, aux pauvres pour soulager leurs misères.

Et si à cause de l'égoïsme et de l'incompréhension de quelques-uns, l'Église risque de perdre l'appui des riches en soulageant la « misère imméritée » des classes laborieuses, elle n'hésite pas à faire le choix.

* * * * *

Les syndicats catholiques ont fait une belle lutte à Asbestos et à Thetford. Ils ont démontré qu'ils étaient capables de discipliner leurs membres (il est étonnant qu'une grève de 5,000 mineurs durant quatre mois ait produit si peu de désordre) et de revendiquer avec fermeté.

Dans certains quartiers, on a reproché à leur chefs d'avoir commis des erreurs. La belle affaire! Comme si le fait d'être à la tête d'une vaste organisation syndicale catholique mettait à l'abri des erreurs de tactique ou de jugement. Il faut n'avoir jamais fait de l'action concrète pour oser formuler un tel reproche. Dans une question comme celle-là, il ne s'agit pas de savoir si en telle occasion les chefs des syndicats ont été bien ou mal inspirés par leurs actes. Il s'agit seulement de décider une fois pour toutes s'ils ont tort ou raison, si on les appuie ou si on leur tire dans le dos. Le partage des bons coups et des faux pas doit se faire plus tard, quand tout est réglé. Autrement on donne nettement l'impression du monsieur qui, voulant tuer son chien, l'accuse de la rage.

La grève de l'amiante fut un grand malheur. Mais elle fut loin d'être inutile : le climat social de la province de Québec n'est plus ce qu'il était il y a six mois. Nous commençons aujourd'hui à posséder une conscience sociale. Comme quoi le bien peut parfois sortir du mal.

Gérard Filion, « Le bien peut sortir du mal », *Le Devoir*, Mercredi, 6 juillet 1949, p.3
Article transcrit par Julie Lafortune. Révision par Claude Bélanger.

© 2001 Claude Bélanger, Marianopolis College